

TABLETTES SQOOL



Objectifs

Favoriser la prise en main des outils numériques par les enfants et développer des pratiques pédagogiques innovantes.

Public cible

Enfants et enseignants du collège.

Principe

Les élèves suivent des cours et font des exercices en utilisant une tablette numérique.

Contexte

Le département du Loir-et-Cher a décidé de répondre à l'appel d'offre lancé par le ministère de l'éducation nationale en 2017.

Déroulement de l'action

Les enseignants et les collégiens travaillent avec des tablettes numériques. La tablette contient des applications sélectionnées par chaque professeur et lui donne accès à des ressources (vidéos, textes, images, documents web...) pour préparer son cours. L'avantage du dispositif réside également dans la possibilité pour l'enseignant de piloter la classe depuis un ordinateur. Grâce au logiciel de gestion de classe associé, il peut prendre le contrôle des tablettes à distance, superviser le travail de chaque élève et ajuster la difficulté sur un même exercice en fonction de son niveau.

Résultats

Ces tablettes sont le fruit de trois ans d'expérimentation auprès de 8 500 enfants et 350 enseignants. Le bilan est jugé très positif par les enseignants car le dispositif a été pensé et mis en place en concertation avec les équipes pédagogiques des établissements éducatifs. Très peu d'enseignants ont été réfractaires à l'opération.

À ce jour, 2 ans après le lancement de l'opération, tous les 26 collèges du département du Loir-et-Cher sont équipés en tablettes. Chaque collège dispose au moins d'une « classe mobile », c'est-à-dire d'un ensemble de 15 tablettes pour équiper les enfants d'une classe, et chaque enseignant a été personnellement

équipé d'une tablette. Au total, 219 unités mobiles (soit 3285 tablettes) ont été livrées aux collèges et 946 tablettes ont été distribuées aux enseignants. En 2017, le département comptait 16 classes mobiles et 69 tablettes-enseignant, et en 2018, on comptait 176 classes mobiles et 849 tablettes-enseignant.

Le contrat conclu entre le Conseil départemental et Mac & Co, la société qui a distribué ces tablettes, prévoyait que celle-ci dispense elle-même une formation pour chaque enseignant nouvellement équipé. Le département du Loir-et-Cher a recruté 3 services civiques pour aller dans les collèges afin de former et d'accompagner les enseignants (2 en 2018 et 1 en 2019). 3 enseignants mis à la disposition par le réseau Canopé 41 sont également mobilisés 1 jour par semaine pour former les enseignants. Chaque collège a désigné en outre un « professeur référent numérique ». Ces professeurs référents numériques forment un réseau entre eux pour faire circuler les informations, s'entraider en cas de problème et valoriser les bonnes pratiques.

Perspectives

Aucun budget de maintenance n'a été prévu. L'avenir de ce dispositif est incertain à moyen terme (3-4 ans), car les tablettes seront considérées comme étant obsolètes, soit parce que l'obsolescence programmée aura eu raison d'elles, soit parce que de nouveaux outils plus performants seront apparus, sans compter que l'Etat s'est désengagé du financement de ce dispositif dès la deuxième année suivant son lancement. C'est la raison pour laquelle le Conseil départemental de Loir-et-Cher a décidé qu'il n'allait pas reconduire ce dispositif de façon généralisée, mais à la demande des établissements.

CARTE D'IDENTITÉ

Porteur du projet :
Conseil départemental de Loir-et-Cher.

Partenaires techniques:
Rectorat de l'Académie Orléans-Tours, Conseil départemental de Loir-et-Cher, Canopé 41, Mac & Co.

Partenaires financiers:
En 2017-2018 : Ministère de l'éducation nationale à 50% et Conseil départemental de Loir-et-Cher à 50%. Depuis 2018, le Conseil départemental de Loir-et-Cher assure seul le financement de ce dispositif.

Date de début de l'action :
15 décembre 2018.

Lieu / adresse de l'événement :
Différents lieux en région Centre Val-de-Loire.

Pour en savoir plus :

www.sqool.fr/index.php/la-tablette

Contacts

Thomas Tran Van,
Directeur de projet Tourisme et numérique,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
thomas.tran-van@departement41.fr,
02.54.58.41.65.

Mélanie Pothain,
Cheffe de projet,
Direction des systèmes d'information,
Conseil départemental de Loir-et-Cher,
melanie.pothain@departement41.fr,
02.54.58.41.32.

Stany Bomet,
Médiateur de ressources et de services,
Atelier Canopé 41 – Blois,
contact.atelier41@reseau-canope.fr,
02.54.55.52.00.